

Programme Art Gold/Financement des microprojets Lancement de la deuxième phase



Le gouverneur Martin Boguikouma en séance de travail avec la délégation du PNUD et Art Gold. Photo du milieu : Marie-Evelyne Petrus Barry, représentant résident du PNUD au Gabon a remis un chèque au Conseil départemental de Bendjé... Photo de droite : ... et au Conseil municipal de Port-Gentil.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

LE représentant résident du Pnud, coordinatrice des activités du système des Nations unies au Gabon, Marie Evelyne Petrus Barry, effectuée, depuis quelques jours, en compagnie de Jean Évarest Ngouas, directeur national du programme Art Gold Gabon, une tournée dans les départements de la province de l'Ogooué-Maritime. Il s'agit, d'une part, de toucher du doigt les réalisations effectuées par le programme et Art Gold dans la province et, d'autre part, lancer l'exécution de la deuxième phase des microprojets financés par le Pnud et le Programme Art Gold Gabon, par la remise de chèques aux Conseils municipal de Port-Gentil et départemental de Bendjé, dans le cadre de la mise en œuvre des différents plans de développement locaux élaborés par ledit programme. Accueillie par Martin Boguikouma, gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, qui lui a fait un exposé sur les opportunités de développement offertes par la province, les initiatives en cours, le rôle des différentes parties prenantes, qu'elles soient publiques ou privées, le rôle spécifique actuel du programme Art Gold, perçu comme une chance pour la province, au regard des résultats obtenus ces trois dernières années, Marie Evelyne Petrus Barry a suggéré à son hôte un cadre d'exécution des stratégies nationales et des différents plans de développement locaux, acquis grâce à l'appui du programme Art Gold, plus innovant et participatif. Elle a cité le processus

Pnud/Art Gold de Gamba comme étant un modèle unique, qui est aujourd'hui un gage de rapidité, d'efficacité. Elle a rappelé que la mairie de Gamba met chaque année à la disposition du Pnud, et ce depuis deux ans, 25% de son budget d'investissement pour l'exécution de son Plan de développement local, gérés directement par le Pnud, qui agit également comme agence d'exécution du programme.

Des séances d'échanges similaires ont eu lieu avec Robert Ndzoghan, premier maire adjoint de la commune de Port-Gentil, représentant le maire Bernard Apérano, empêché, et Lucie Daker Akendengue, président du Conseil départemental de Bendjé.

S'agissant du financement de la deuxième phase des projets en cours d'exécution dans l'Ogooué-Maritime, le département de Bendjé a reçu 23 800 000 FCFA, destinés à la réhabilitation de l'hydraulique villageoise dans cinq villages, un projet que les deux partenaires financent à hauteur de 29 000 000 FCFA.

La commune de Port-Gentil, quant à elle, a bénéficié d'un chèque de 6 940 600 FCFA, en guise de deuxième tranche du financement du projet de construction de cinq salles de classes à l'école publique de Matanda. Le Programme Art Gold et le Pnud financent ce projet à hauteur de 21 766 700 FCFA.

La tournée de Petrus Barry s'est poursuivie à Omboue, pour le financement de la réhabilitation d'une maternelle, et à Ngowe, dans le département d'Etimboue, pour la construction et l'équipement d'une unité de conservation et de transformation des produits halieui-

tiques.

Pour rappel, lors de la première phase de financement, le programme Art Gold Gabon a investi près de 215 000 000 F CFA dans l'Ogooué-Maritime, dont

plus de 190 000 000 F CFA pour des micro-projets portés par des associations, ONG et autres coopératives. Le reste ayant été consacré à l'élaboration des plans de développements locaux, des

lignes directrices et au renforcement des capacités des acteurs locaux.

La deuxième phase, outre le lancement de l'exécution des plans de développement locaux, mettra en place des

équipes techniques municipales et départementales et verra le renforcement des capacités des collectivités en matière de gouvernance et la mobilisation des ressources et des partenaires.

MINISTRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS



Communiqué

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics porte à la connaissance des agents publics en présalaires et des agents de la Main d'œuvre Non Permanente (MONP) de Libreville, non détenteurs d'un compte bancaire, qu'à compter du mois d'octobre 2015, leurs salaires seront désormais payés par virement bancaire.

Aussi, les intéressés sont-ils invités à se rapprocher des banques partenaires ci-dessous, afin de procéder aux formalités d'ouverture de compte :

- BGFI (BGFI BANK pour les présalaires et LOXLA pour la MONP) ;
- BICIG ;
- UGB ;
- ECOBANK ;
- UBA ;
- POSTEBANK.

Par ailleurs, les fonctionnaires qui n'auraient pas encore ouvert de compte bancaire sont tenus de régulariser leur situation dans les mêmes délais.

Dans tous les cas, les relevés d'identité bancaire (RIB) des intéressés sont à déposer auprès des services de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (Direction de la Solde).

Sont exclus de cette opération, les agents publics résidant dans des localités de l'intérieur du pays non pourvues de banques commerciales. Ces derniers conserveront leur mode de règlement habituel.

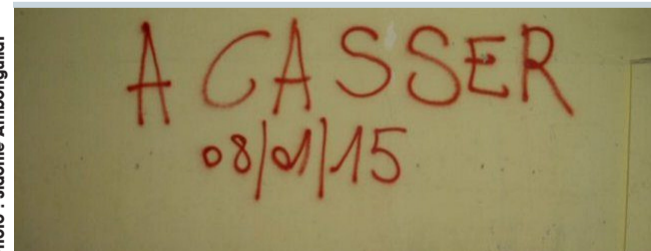
Fait à Libreville, le 11 AOUT 2015

Le Ministre du Budget et des
Comptes Publics



Notre cité

On casse quand ?



LA ville de sable est parsemée de murs et autres carcasses de véhicules avec la mention "à casser", assortie des délais d'usage, généralement 48 heures. Le constat est que les délais passent et rien ne se passe. Les carcasses continuent à encombrer les rues et les murs à casser sont toujours debout. En cette période d'avant 17-Août où les façades gagneraient à être ravalées, les écriteaux en couleur ne contribuent pas à l'embellissement de la ville.

FAE